

199114

SCI BRETON D'AMBLANS

Enseigne commerciale :
SCI BRETON D'AMBLANS
SCI au capital de 152 449,02 €
6 rue Sadi Carnot, 06600 ANTIBES
RCS ANTIBES n° 380 695 510

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une AGE du 21/01/2021, prenant effet le 22/01/2021, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation. Madame Raymonde PETITEAU sis 6 rue Sadi Carnot, 06600 ANTIBES a été nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social. L'adresse à laquelle la correspondance doit être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés est 6 rue Sadi Carnot, 06600 ANTIBES. Dépôt légal au RCS ANTIBES. Pour avis. La gérance.

199115

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 19/01/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MOURATOGLOU PRODUCTION
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Objet social : L'activité de production audiovisuelle et sonore, pour le compte de tiers ou propre; la création de contenu vidéo, digital ou sonore.
Siège social : 3550 route des Dolines, 06410 BIOT.
Capital : 1 000 €.
Présidence : MOURATOGLOU TENNIS GROUP, SAS au capital de 10 000 €, 37 rue La Pérouse, 75016 PARIS immatriculée sous le n° 880 169 750 RCS PARIS.
Cession d'actions : Agrément et droit de préemption.
Chaque action donne droit à une voix et de participer aux décisions collectives.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ANTIBES.

199117

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 janvier 2021, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI RAYBAUD
Forme : Société civile immobilière
Capital : 1 000 €.
Siège : 271 chemin de Saint-Julien, (06410) BIOT.
Objet : L'acquisition et la gestion d'immeubles.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 1 000 €.
Cession de parts : Libres entre associés, sinon agrément au 2/3 du capital.
Gérant : M. Guillaume RAYBAUD, demeurant 271 chemin de Saint-Julien, (06410) BIOT, a été désigné comme gérant statutairement pour une durée indéfinie.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'ANTIBES.
Pour avis et mention, M. RAYBAUD, gérant.

HEBDOMADAIRE
PAPIER + NUMÉRIQUE

38 EUROS / AN

ABONNEZ-VOUS

abonnement@petitesaffiches.fr



199099



**PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER**

2^{ÈME} AVIS - COMMUNE DE PÉGOMAS - ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INONDATIONS

Par arrêté préfectoral en date du 11 décembre 2020 l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations a été ordonnée. Le projet de PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.

Par suite, le projet de PPR est approuvé par Monsieur le préfet des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'arrêté n°F-093-17-P-0117 portant décision après examen au cas par cas sur l'éligibilité à l'évaluation environnementale, le plan de prévention des risques d'inondations de la commune de PÉGOMAS n'est pas soumis à l'évaluation environnementale en application du décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPR sont intégrées dans le dossier d'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'union européenne.

L'enquête publique se déroulera du 25 janvier 2021 au 26 février 2021 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de PÉGOMAS, 169 avenue de Grasse, 06580 PÉGOMAS, du 25 janvier 2021 au 26 février 2021 de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30.

Le tribunal administratif de NICE a désigné en date du 10 mars 2020, M. Henri CAMMAS, Ingénieur électronicien en retraite, comme commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :
Commune : PEGOMAS
Date : 25 janvier 2021

Heure : De 8H30 à 12H30 et 13H30 à 16H30

Lieu : Hôtel de Ville, 169 avenue de

Grasse, 06580 PÉGOMAS
Commune : PEGOMAS

Date : 3 février 2021

Heure : De 8H30 à 12H30 et 13H30 à 16H30

Lieu : Hôtel de Ville, 169 avenue de Grasse, 06580 PÉGOMAS

Commune : PEGOMAS

Date : 18 février 2021

Heure : De 8H30 à 12H30 et 13H30 à 16H30

Lieu : Hôtel de Ville, 169 avenue de Grasse, 06580 PÉGOMAS

Commune : PEGOMAS

Date : 26 février 2021

Heure : De 8H30 à 12H30 et 13H30 à 16H30

Lieu : Hôtel de Ville, 169 avenue de Grasse, 06580 PÉGOMAS

La personne responsable du projet est :
Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer
Service de l'État dans les Alpes-Maritimes

Direction départementale des territoires et de la mer
CADAM - Service déplacements risques sécurité / Pôle risques naturels et technologiques

147 boulevard du Mercantour, 06286 NICE Cedex 3

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie de PÉGOMAS, 169 avenue de Grasse, 06580 PÉGOMAS, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 25 janvier 2021 au vendredi 26 février 2021 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisé sécurisé seront également disponibles de manière com-

plémentaire depuis le lien suivant :
<https://www.registredemat.fr/ppri-pegomas> ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture où le dossier d'enquête publique est par ailleurs consultable :

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

Les observations et remarques peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative à l'élaboration du PPR d'inondations de la commune de PÉGOMAS

Mairie de PÉGOMAS - Hôtel de Ville
169 avenue de Grasse
06580 PÉGOMAS
ou par email à l'adresse suivante :
ppri-pegomas@registredemat.fr

L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du 25 janvier 2021 au 26 février 2021 inclus, de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30 en mairie de PÉGOMAS, 169 avenue de Grasse, 06580 PÉGOMAS.

A l'issue de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :

- Adressée par le préfet à la mairie de PÉGOMAS pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

- Tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse :
<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique>

199131

PALAIS D'ASIE

SARL au capital de 7 622,45 €
120 boulevard de la Plage, Cros de Cagnes, 06800 CAGNES-SUR-MER
RCS ANTIBES n° 350 401 766

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une AGE du 19/01/2021, prenant effet ce jour : Monsieur Veng Khoi CHHANG a démissionné de ses fonctions de co-gérant, Madame Lak Muoy NGUY est maintenue gérante, sis 2 avenue des Mimosas, 06800 CAGNES-SUR-MER. Validation : RCS ANTIBES.

199118

SETRA CONSEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 120 000 €
Siège social : 1681 route des Dolines, immeuble Taissounières Belem, 06560 VALBONNE
480 979 152 RCS GRASSE

AVIS

Suivant procès-verbal du 18 janvier 2021, l'associé unique a :

Décidé de nommer en qualité de président Monsieur Yves PELLEMANs demeurant 32bis, rue Ernest André, 78110 LE VESINET, en remplacement de Monsieur Christophe ROVILLO.

Pris acte de la démission de Monsieur Jean-Pierre BOCCCHI de ses fonctions de directeur général.

Mention en sera faite au RCS de GRASSE.
Pour avis.

199119

ORACHROME

Société par actions simplifiée
au capital de 3 750 €
Siège social : 1681 route des Dolines, immeuble Taissounières Belem, 06560 VALBONNE
789 219 904 RCS GRASSE

AVIS

Suivant procès-verbal du 18 janvier 2021, l'associé unique a :

Décidé de nommer en qualité de président Monsieur Yves PELLEMANs demeurant 32bis rue Ernest André, 78110 LE VESINET, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre BOCCCHI.

Pris acte de la démission de Monsieur Christophe ROVILLO de ses fonctions de directeur général.

Mention en sera faite au RCS de GRASSE.
Pour avis.